

SESSION 2017 - ECONOMIE
EPREUVE COMMUNE SUR DOSSIER : ORAL
Jury : Marie Eyquem-Renault et Claire Silvant

A L'ATTENTION DU (DE LA) CANDIDAT(E)

Vous devez impérativement :

1- écrire lisiblement vos noms et prénoms,

2- signer, ci-dessous,

3- remettre votre sujet au jury et lui présenter votre pièce d'identité munie d'une photographie.

Nom :

Prénom :

Signature :

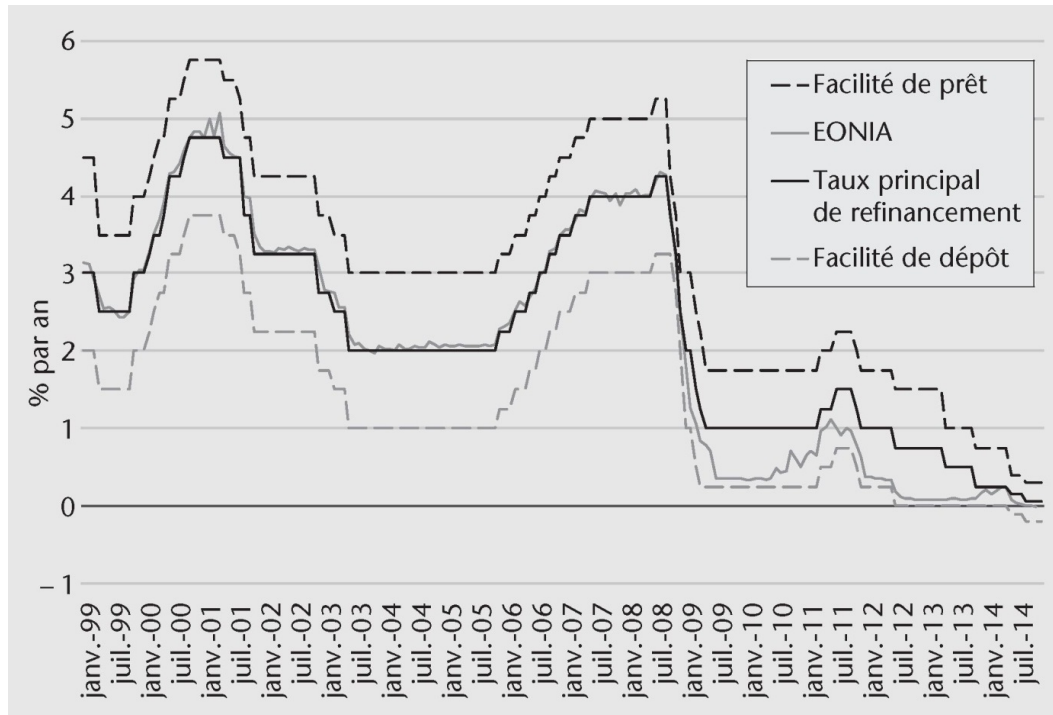
Sujet : Quel est le rôle d'une banque centrale ?

Document 1 : Graphique 12, Taux directeurs et taux de marché, zone euro, in A. BENASSY-QUERE, L. BOONE et V. COUDERT, 2015, *Les taux d'intérêt*, Coll. Repères, La Découverte (3e éd.)

Document 2 : Graphiques, in P. ARTUS et al., 2017, « Quand, dans un pays, la demande de monnaie ne peut pas suivre la progression de l'offre de monnaie, que se passe-t-il? », *Flash Economie Natixis*, 4 janvier, n°4.

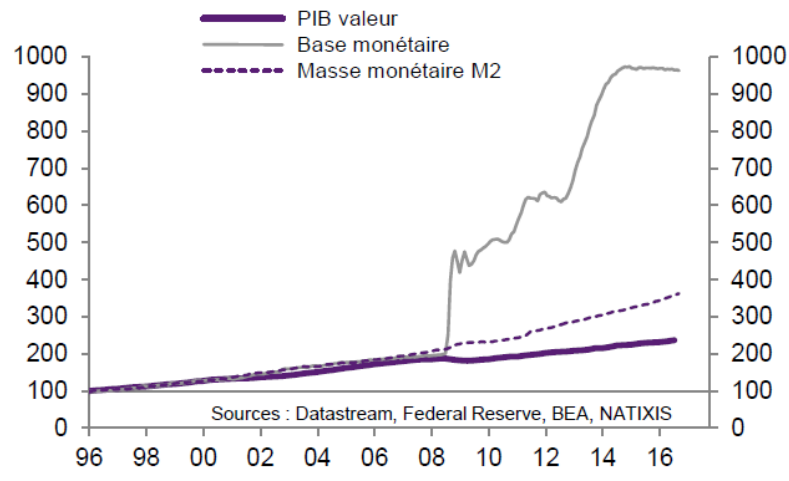
Document 3 : E. FARVAQUE, 2010, *La Banque centrale européenne*, Coll. Repères, La Découverte.

Document 1 :

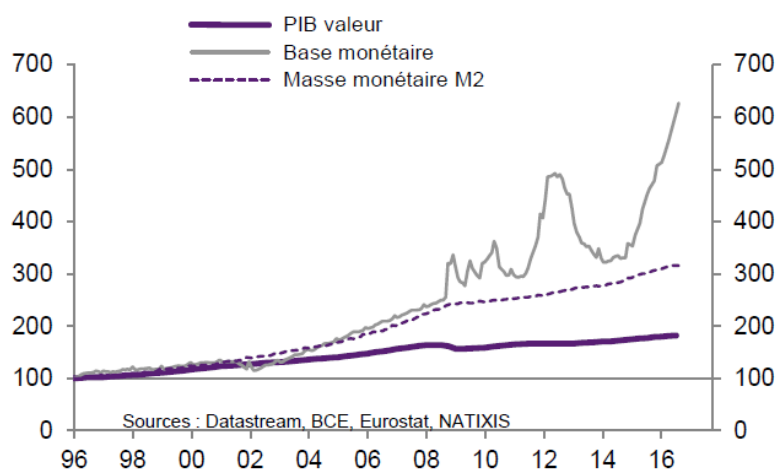


Document 2 :

Graphique 1a
Etats-Unis : PIB valeur, base monétaire
et masse monétaire (100 en 1996:1)



Graphique 1d
Zone euro : PIB valeur, base monétaire
et masse monétaire (100 en 1996:1)



Document 3 :

De la relation entre monnaie et prix à long terme jusqu'au choix d'une banque centrale indépendante, il y a un ensemble de mécanismes susceptibles de justifier la délégation de la politique monétaire à un banquier central (ou à un comité de politique monétaire) indépendant. Mais pourquoi des élus acceptent-ils de déléguer leur pouvoir de politique monétaire ?

La réponse désormais la plus courante à cette question est qu'une banque centrale devrait être mieux isolée des fluctuations du monde politique que les élus eux-mêmes. Cet argument, dont on peut faire remonter la filiation jusqu'à la façon dont la philosophie politique américaine justifie l'indépendance des juges [Farvaque, 2007], est souvent repris par les banquiers centraux eux-mêmes [Blinder, 1998, pour un exemple].

Kydland et Prescott [1977] étudient ainsi le cas d'un décideur politique faisant face à un arbitrage possible entre inflation et chômage. Si l'on suppose qu'une inflation supérieure à ce qui avait pu être anticipé se réalise, alors les salaires réels (exprimés en pouvoir d'achat) diminuent proportionnellement à l'écart entre l'inflation réalisée et l'inflation prévue. Ce qui augmente, toutes choses étant égales par ailleurs, la demande de travail des firmes. Manipuler le taux d'inflation (*via*, par exemple, l'émission de monnaie) permet alors au décideur de modifier le taux de chômage, même si, initialement, ce décideur aurait préféré un taux d'inflation réduit. Ce cas typique d'incohérence temporelle s'explique par le poids réduit du futur (l'inflation) par rapport au présent (l'emploi accru et son impact potentiel sur la probabilité de réélection). Barro et Gordon [1983] montrent que, dans un tel cadre théorique, les électeurs ne peuvent être trompés en permanence. Ils anticipent donc l'incitation du décideur à créer de l'inflation, ce qui annihile tout effet positif sur les salaires et l'emploi. Comme les incitations du décideur restent inchangées, il en résulte un taux d'inflation plus élevé (un biais inflationniste), sans gain en emplois.

(...) Une autre manière de justifier l'indépendance des banques centrales, et un mandat de politique monétaire centré sur la stabilité des prix, repose sur l'approche développée par Maskin et Tirole [2004], qui comparent les pouvoirs de décideurs élus, et donc responsables devant les électeurs, et ceux de décideurs non élus (techniciens, experts, les auteurs prenant le cas des juges en exemple). Ils montrent alors que la délégation à des techniciens est préférable lorsque les trois conditions suivantes sont vérifiées : 1) si le décideur élu n'a que peu d'informations sur la politique optimale à mener ; 2) si acquérir de l'information en la matière est coûteux ; 3) s'il n'est pas aisé de déterminer si les décisions passées ont eu des effets positifs ou négatifs.